

tout le pays, souhaitons que ses entreprises en vue de la cause commune soient couronnées de succès, et nous espérons tous qu'en cette heure de péril et d'incertitude la France ira de l'avant en s'inspirant de ses traditions de liberté, d'application au travail et de culture.

MINES ET RELEVÉS TECHNIQUES

RELEVÉ DE MINÉRAI DE FER EN COLOMBIE-BRITANNIQUE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Arthur Laing (Vancouver-Sud): J'aimerais poser une question au ministre des Mines et Relevés techniques. Voudrait-il nous dire quelques mots sur les projets de son ministère à l'égard de relevés touchant le minéral de fer en Colombie-Britannique? Je pose cette question à la suite d'une déclaration que j'ai entendue à Radio-Canada, hier soir, au sujet des exportations.

L'hon. George Prudham (ministre des Mines et Relevés techniques): Monsieur l'Orateur, l'honorable représentant de Vancouver-Sud a bien voulu me donner quelques minutes d'avis de sa question, mais je n'ai pas pu obtenir de renseignements complets. Avec votre permission, monsieur l'Orateur, je ferai un rapport complet à la prochaine séance de la Chambre.

LA CORÉE

NOUVELLE VOULANT QUE L'ARMÉE DES NATIONS UNIES S'ARRÊTE AU 38^e PARALLÈLE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. M. J. Coldwell (Rosetown-Biggar): J'aimerais poser une question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Veut-il renseigner la Chambre sur l'exactitude d'une nouvelle selon laquelle des fonctionnaires des États-Unis ont décidé que les troupes des Nations s'arrêteraient au 38^e parallèle? N'est-ce pas une décision que devrait prendre l'Assemblée générale des Nations Unies?

L'hon. L. B. Pearson (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): L'honorable député a eu l'obligeance de me prévenir de cette question qui s'inspire probablement d'une dépêche parue dans les journaux de ce matin. Je ne sais si la nouvelle est exacte ou non, car le Gouvernement n'a reçu à ce sujet aucun renseignement, ni officiel ni officieux.

La seconde partie de la question, monsieur l'Orateur, est évidemment hypothétique. Dans les circonstances qu'envisage le député, il conviendrait, à mon sens, que la question soit

[M. Drew.]

discutée aux Nations Unies. Bien entendu, rien n'empêche le commandement unifié de décider d'arrêter l'avance des forces des Nations Unies à tout endroit qui lui semble opportun.

LE BLÉ

DISPOSITIONS PRISES PAR L'INDE EN VUE DE S'APPROVISIONNER AU CANADA

A l'appel de l'ordre du jour.

M. A. Earl Catherwood (Haldimand): Puis-je poser une question au ministre du Commerce? Le gouvernement de l'Inde a-t-il entamé des pourparlers au sujet de leur pressant besoin de blé? S'il l'a fait, dans quelle mesure a-t-on fait suite à ces demandes?

Le très hon. C. D. Howe (ministre du Commerce): Le gouvernement de l'Inde n'a pas entamé de pourparlers officiels avec le gouvernement canadien, mais il a conclu des arrangements avec la Commission canadienne du blé en vue d'obtenir du blé. La Commission canadienne du blé s'est engagée par contrat à fournir au gouvernement de l'Inde 300,000 tonnes fortes de blé qui sont actuellement en voie d'expédition conformément aux termes du contrat. Ces jours derniers, les représentants du gouvernement de l'Inde et de la Commission canadienne du blé ont eu des pourparlers au sujet de la livraison de quantités supplémentaires.

Disons aussi que les quantités de blé présentement à écouler se limitent à des catégories qui ne sont pas considérées comme satisfaisantes pour la meunerie; autrement dit c'est du blé de provenance des catégories 5 et 6. On est actuellement à déterminer si l'Inde pourrait faire usage de ces catégories de blé.

M. Graydon: S'agit-il du plan du Commonwealth auquel le Canada prend part, ou s'agit-il d'une transaction accessoire entre le Canada et l'Inde?

Le très hon. M. Howe: Les ventes ont été effectuées directement entre le Canada et l'Inde en vertu de l'accord international sur le blé auquel nos deux pays participent.

CHAMBRE DES COMMUNES

PROCÈS-VERBAUX DU JEUDI 1^{er} FÉVRIER

M. l'Orateur: Le député de Cap-Breton-Nord-Victoria (M. MacLean) m'a signalé une erreur à la page 17 des *Procès-Verbaux* d'hier. On y lit que M. MacLean (Cap-Breton-Nord-Victoria) a appuyé la motion de M. MacDougall visant à obtenir la permission de présenter un projet de loi modifiant la loi de la fête du Dominion et la loi du jour de